



INFO-PRINTEMPS

Le retour de la belle saison, c'est aussi le temps de se débarrasser de ce qui ne nous sert plus et de nettoyer nos terrains!

Grand ménage du printemps

Le grand ménage du printemps aura lieu les semaines du 18 et 25 mai.

SECTEUR SUD: Le mardi, 19 mai
(Le lundi étant férié, nous passerons à partir du mardi)

SECTEUR NORD: Le lundi, 25 mai

Déposez tous vos déchets (encombrants, électroniques, matériaux de construction, métal, etc.) en bordure de rue avant 7 h le matin du début de la collecte dans votre secteur et le service des Travaux publics sillonnera les rues afin de les ramasser GRATUITEMENT. Notez que la collecte peut s'étendre sur plusieurs jours.

*** Nous ne ramasserons pas les résidus domestiques dangereux (RDD)*



Distribution de compost reportée

L'Agglomération de Montréal ayant reporté la distribution de compost aux arrondissements et villes liées, nous devons également reporter la distribution aux citoyens de Sainte-Anne-de-Bellevue.

La nouvelle date vous sera communiqué dès que possible.

En savoir plus

Abris d'auto temporaires

La date limite pour retirer les abris d'auto temporaires est le **15 mai prochain**.

Pour des renseignements supplémentaires, veuillez communiquer avec le service de l'Urbanisme au 514 457-1400.



Gestion des bacs et poubelles



Un petit rappel

Vous pouvez mettre votre bac en bordure de rue à partir de 19 h la veille de la collecte et avant 7 h le jour même.

Replacer vos bacs dès que possible dans **la cours latérale ou arrière** de votre résidence après chaque collecte, au plus tard à 19 h le jour de la collecte.

La réglementation interdit l'entreposage des bacs roulants et poubelles en façade de votre résidence. Ils doivent être non-visibles à partir de la voie publique ou dissimulés derrière un mur-écran.

Horaire des collectes

Plus d'info pour les autres type de déchets

Mardi

Matières organiques – bac brun Résidus verts

- Les résidus verts excédentaires peuvent être déposés proprement dans des boîtes en carton, récipients en sacs en papier.
- AUCUN sac de plastique n'est accepté.

Ordures ménagères – poubelles avec couvercle

- Vous devez OBLIGATOIREMENT mettre vos sacs de poubelles dans un bac rigide avec couvercle.
- À chaque collecte, vous pouvez mettre vos ordures encombrantes.

Mercredi

Recyclage – bac bleu

- À cause de la collecte automatisée, seuls les résidus placés à l'intérieur du bac bleu seront ramassés.



Collecte des matières organiques

Depuis le 7 avril, la collecte des matières organiques est de retour à son horaire régulier, c'est-à-dire à toutes les semaines, le mardi à 7 h.

En savoir plus



Ville de Sainte-Anne-de-Bellevue
109, rue Sainte-Anne, Sainte-Anne-de-Bellevue, Qc, H9X 1M2
Téléphone: 514 457-5500 Courriel: info@sadb.qc.ca



ENVOYER À UN AMI



SITE WEB

